

AVIS PUBLIC

DEMANDE D'AUTORISATION D'UN USAGE CONDITIONNEL

AVIS est, par les présentes, donné par la soussignée, secrétaire de l'arrondissement de Montréal-Nord, que le conseil d'arrondissement lors de sa séance du 9 mars 2015 à 19 heures, à la salle du conseil située au 11155, avenue Hébert à Montréal-Nord, statuera sur la demande suivante :

Demande d'autorisation d'un usage conditionnel présentée par l'Église de Dieu de l'Éternité relativement à l'occupation d'un local situé 5804, rue de Charleroi à Montréal-Nord, par un «lieu de culte», le tout conformément aux dispositions du Règlement RGCA13-10-0007 relatif aux usages conditionnels.

Lors de cette séance, toute personne intéressée pourra se faire entendre par les membres du conseil d'arrondissement relativement à cette demande d'usage conditionnel.

FAIT À MONTRÉAL,
Arrondissement de Montréal-Nord, ce 17 février 2015.

Marie Marthe Papineau, avocate
Secrétaire d'arrondissement